

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 25

N° I - 436

## ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2011

---

LOI DE FINANCES POUR 2012 - (n° 3775)  
(Première partie)

Commission	
Gouvernement	

### AMENDEMENT

N° I - 436

présenté par  
le Gouvernement

-----  
**ARTICLE 25**

À la première phrase de l'alinéa 17, supprimer le mot :

« physique ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.